

## La Traduction des Psaumes par J. A. de Baïf, restitution biblique

La Renaissance, avec sa volonté de restaurer l'antiquité gréco-latine ou biblique d'une part, et son désir de défendre et illustrer les langues vulgaires d'autre part, accorde une place de choix aux traductions et traducteurs. J.A. de Baïf, poète respecté de la Pléiade, n'hésite pas à consacrer une partie importante de son activité littéraire à traduire et à adapter des oeuvres anciennes. L'auteur pétrarquisant des *Amours de Méline* et des *Amours de Francine*, le poète philosophe des *Météores* et des *Mîmes*, le chancre léger des *Chansonnettes* cherche non seulement à renouveler le théâtre français grâce à ses adaptations de comédies et tragédies gréco-latines,<sup>1</sup> mais veut également retrouver la tradition purement biblique en traduisant les *Psaumes* de David.

En fait, la traduction du psautier apparaît comme une des préoccupations majeures de J.A. de Baïf; celle-ci, en effet, s'étale sur pas moins de vingt ans, de 1567 à 1587. Il nous faut préciser d'ailleurs que Baï f ne se contente pas d'une version mais qu'il en écrit trois.<sup>2</sup> Poésie par excellence dans laquelle s'allient intimement le sacré et la musique, les chants de David ne pouvaient qu'exercer une forte attraction sur Baï f. Traduire les *Psaumes* est aussi faire oeuvre utile. En mettant dans la main des bons catholiques les chants spirituels du Psalmiste, comme il le dit dans sa préface à la version de 1573, Baïf entend soutenir la politique d'unification de son souverain. Il veut que les loyaux sujets du roi, Sa Majesté très catholique, et non seulement les hérétiques, c'est-à-dire les protestants, puissent avoir accès aux paroles sacrées de David. La traduction des *Psaumes* se présente donc comme une mission; c'est avec zèle, humilité aussi, que Baï f se lance dans cette entreprise téméraire. Sera-t-il à la hauteur de sa tâche? Comment entend-il restituer la vérité hébraïque que des *Psaumes*? C'est ce que nous nous proposons d'examiner.

Si le doctissime Baïf nous paraît bien préparé pour traduire les textes grecs ou latins (il connaît bien la matière et la langue de l'auteur<sup>3</sup>) il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de restituer le texte biblique. Nulle part il n'est fait allusion à ses connaissances quant à la théologie ou à la langue hébraïque. Nous trouvons, certes, au psaume 58 du ms. A une référence au texte hébreu, mais le texte de Vatable avec ses nombreuses notes et citations de mots hébreux – texte qu'il a

---

<sup>1</sup> Traduction de l'Eunuque de Térence; 1565 : *Le Brave*, adaptation du *Miles gloriosus* de Plaute; 1567 : de Sophocle, *Antigone*; 1573 : d'Euripide, le prologue d'Hélène. Il faudrait ajouter, selon Du Verdier, *les Trachinies* de Sophocle et *Médée* d'Euripide.

<sup>2</sup> Baï f a écrit trois traductions différentes :

1567-69	les 68 premiers psaumes en vers mesurés	Ms.A
1573	tout le psautier en vers mesurés	Ms.B
1587	tout le psautier en vers rimés	Ms.C

Les trois manuscrits autographes se trouvent à la Bibliothèque Nationale (fr. 19140).

<sup>3</sup> Etienne Dolet, *La manière de bien traduire d'une langue en l'autre* (Lyon 1540) 11-2.

utilisé comme nous le verrons plus tard – lui permettait une telle référence. Celle-ci ne prouve donc ni que Baï f avait le texte hébreu sous les yeux, ni même qu’il connaissait l’hébreu. A supposer même qu’il ait su lire l’hébreu, qu’il ait eu quelques notions de la langue hébraï que, il reste fort probable que Baï f n’a pu traduire directement de l’original. Cette carence l’empêchera-t-elle de rendre la vérité hébraï que des *Psaumes*? Pas un seul instant le doute qu’il puisse trahir le Psalmiste ne l’effleure, pas plus qu’il n’a effleuré Marot, Des Masures et combien d’autres.

A cette époque, en effet, on croyait à l’universalité de l’expérience humaine : les conceptions sont communes aux entendements de tous hommes...les mots et manières de parler sont particuliers aux nations.<sup>4</sup> Puisque la communication d’un individu à un autre pouvait s’appuyer sur un fonds d’idées partagées, les difficultés de la traduction paraissaient plus stylistiques que conceptuelles. Partant d’un tel postulat, Baï f, avec bon nombre de ses contemporains, était fermement convaincu que l’on pouvait restituer un texte antique par l’intermédiaire de traduction; l’important était de faire preuve de discernement.

Traducteur scrupuleux, certes Baïf l’est! Il ne veut rien laisser au hasard. Pour établir un texte de départ sûr, il s’entoure de garanties : il ne fait pas appel à une autorité, mais à plusieurs. Dans son manuscrit de 1573, il nous révèle qu’il a consulté Pagninus, Pratensis, Vatable et Campensis (celui-ci en français). A cette liste il faut ajouter saint Jérôme, en tant qu’auteur de la *Vulgate*.<sup>5</sup> Baï f s’est probablement servi du texte imprimé par Robert Estienne en 1556 où le texte de Vatable et celui de saint Jérôme paraissent côté à côté.<sup>6</sup> C’est à Vatable que Baï f se fie le plus volontiers; mais la traduction de Vatable a l’avantage et aussi le désavantage d’offrir des variantes : Baïf doit faire un choix, choix qu’il ne peut faire de lui-même étant donné son manque de préparation linguistique. C’est précisément à ce point que les autres sources se révèlent utiles pour cautionner son choix; celui dans un manuscrit, Baï f hésiter entre deux interprétations différentes et les maintenir toutes les deux; il faut attendre la version suivante, à des années d’intervalle, pour que soit résolu le conflit. Par exemple au psaume 16, verset 9, Baï f peut lire dans Vatable :

Protera laetatum est cor meum, et exultabit *gloria* mea, etiam caro mea habitabit confidentes.

<sup>4</sup> Peletier, *Art poétique*, I, 6

<sup>5</sup> C’est la conclusion à laquelle nous sommes arrivée après une comparaison minutieuse des *Psaumes* de Baï f avec la *Vulgate* et le *Psalterium juxta Hebraeos* reconnu comme *veritas hebraï ca* au seizième siècle.

<sup>6</sup> Saint Jérôme et Vatable. *Liber Psalmorum Davidis*, tralatio duplex Vertus et Nova. Haec posterior, Sanctes Pagninus, partim ab ipso Pagnino recognita, partim ex Francisci Vatabli Hebraï carum literarum professoris quondam Regii eruditissimis praelectioibus emendata expolita... Oliva, Rob, Stephani, 1556

Vatable, dans ses notes, explique le sens de *gloria*, qui traduit l'hébreu *Kavod*. En effet, le mot *gloria* soulève une difficulté puisque le mot hébreu est, dans le texte, mis sur le même plan que *lev* (cor) et *basar* (caro); c'est pourquoi Vatable donne les interprétations suivantes :

Gloria mea, honor meus, dignitas mea. Gloria, sive honor pro anima et mente...

Aliis significant linguam.

Dans son manuscrit de 1873, Baï f, pour ne pas trahir le texte hébreu, rend *gloria* par *gloire* :

D'aise mon cœur s'éjouiera, d'aise ma gloire bondit.  
Même ma chair et mon corps  
Francs de danger, plein de repos, en sûreté demourront.

Mais au-dessous du mot gloire, il écrit *mon âme et ma langue*. Précisions que la Vulgate avait traduit : *et exultavit lingua mea* . Ce n'est que dans le manuscrit de 1587 que Baï f a résolument fait son choix aidé par saint Jérôme :

Mon cueur joieus s'en égaie :  
Ma langue en est toutes gaie.  
Même ma chair et mes os  
En sont en [un sens] (certain) repos. (v. 33-6)

Baï f pense que grâce à tout ce travail minutieux d'exégèse, il peut saisir dans sa totalité le *sens* de l'original. De nos jours, nous sommes tout à fait conscients que cette vérité hébraï que qu'il croit, en toute bonne foi, avoir mise à jour n'est que sa vérité hébraï que, celle qu'il a pu saisir au travers des prismes des diverses traductions qu'il a consultées, et qu'il a reconstruite. Comment a-t-il procédé dans ses efforts pour la retransmettre?

La première condition à remplir pour rendre dans sa totalité la vérité hébraï que des *Psaumes* – car telle est bien l'ambition de Baï f<sup>7</sup> – est de s'abstenir de retrancher ou d'ajouter au texte de départ. Il obéit donc à ce principe directeur que M. Jeanneret appelle principe de non-intervention.<sup>8</sup> Le texte est-il ambigu, voire même incompréhensible? N'attendons pas de Baï f qu'il nous éclaire : la traduction se doit, pense-t-il, refléter fidèlement l'original sans engager le traducteur. Prenons pour exemple le verset 1 du psaume 82. Nous lisons chez Vatable :

---

<sup>7</sup> C'est ainsi que Baï f écrit dans son manuscrit de 1573 : Je prie les savants et bons m'avertir et me redresser si en quelque lieu par mégarde, j'ai failli. J'ai bonne espérance et volonté de l'amender. Dieu me donne la grâce. Bons, aidez-moi.

<sup>8</sup> M. Jeanneret, *Poésie et tradition biblique au XVI<sup>e</sup> siècle*, 225

Deus... in medio deorum judicat.

mais celui-ci, dans ses notes, nous met en garde : *deorum* signifie en réalité *judicum* (en hébreu, en effet, les juges pouvaient s'appeler *elohim*). Campensis avait traduit sans équivoque : s'en estant au milieu des juges. Baï f connaît donc parfaitement l'interprétation que l'on doit donner à *deorum* : mais *deorum* paraît dans le latin, c'est donc *dieux* qu'il emploie au risque de rendre sa traduction incompréhensible, et il écrit :

(Ms.C) Dieu s'est trouvé dans l'assemblée divine  
Où des *Dieus* au milieu  
Se montre juge et Dieu. (b. 1-3)

Baï f qui affirme vouloir mettre dans les mains des bons catholiques un psautier orthodoxe capable de concurrencer le psautier des hérétiques ne montre pas les préoccupations de clarté que les traducteurs huguenots ou sympathisants avaient eues dans la première moitié du siècle. Marot – tout en voulant être fidèle à l'original – n'hésite pas à ajouter ici un adverbe, là un mot de subordination pour aider les fidèles à suivre la pensée du psalmiste de Bèze pousse encore plus loin cet engagement. Mais c'est précisément cela que Baï f refuse. Intervenir dans la traduction c'est risquer de gauchir, de trahir la vérité hébraïque, c'est empêcher la voix du chantre d'Israël de résonner dans toute sa pureté.

Pour rendre fidèlement l'original, Baï f progresse d'un mot à l'autre veillant à traduire le plus exactement possible chaque terme. Nous en sommes à l'unité-mot, et non à l'unité-texte comme c'est le cas avec un Meschonnic.<sup>9</sup> Baï f s'efforce consciencieusement de distinguer entre des mots plus ou moins synonymes comme par exemple *vir* et *homo*, traductions de *ish* et *adam*. Il rend ce dernier par *l'homme*, *l'humain*, ou *l'humaine créature*. Mais au psaume 22, verset 7, là où nous avons *vir*, il écrit *home aiant quelque pouuoir*. Avec ses scrupules de fidélité. Baï f réserve dans la mesure du possible *dieu* pour traduire *deus* et *seigneur* pour le tétragramme. Enfin, si dans un même verset le psalmiste a utilisé deux termes dont les significations sont très voisines l'une de l'autre, par exemple *peccator* et *impius*, il se fait un point d'honneur d'employer deux mots différents comme *pervers* et *méchant*, ou *méchant* et *malin*, ou encore *méchant* et *forfaiteur*.

Grâce à toutes ces précautions, Baï f, de bonne foi, pense pouvoir transmettre la vérité hébraïque; mais on se rend vite compte que les mots comme *méchant* et *pervers* sont interchangeable dans l'esprit de Baï f et que par conséquent ils ne rendent pas deux réalités différentes. De même, la distinction qu'il s'efforce de maintenir entre *deus* et le tétragramme n'est que formelle et n'a de signification réelle ni pour Baï f ni pour ceux auxquels les *Psaumes* sont

<sup>9</sup> H. Meschonnic, *Pour la Poétique* II, 322

destinés. Baï f tombe dans le piège du littéralisme : le signifiant devient plus important que le signifié. Le postulat de fidélité au texte peut être un rempart contre des libertés qu'un traducteur moins scrupuleux que Baï f pourrait prendre, mais il n'est certainement pas un gage de restitution intégrale du *sens* du texte original.

Baï f, dans sa lutte pour transmettre la vérité hébraï que, doit compter avec un obstacle particulièrement important, à savoir la forme dans laquelle il choisit de couler sa traduction. La forme poétique, certes, peut être un atout supplémentaire pour qui traduit un texte poétique, à condition de prendre un certain recul par rapport au texte original, à condition de ne pas s'enfermer dans la littéralité. Or nous avons vu que Baï f, serviteur modeste du chantre de Dieu, affiche une fidélité quasi-fétichiste au texte à traduire. Le moule de la poésie va donc constituer une difficulté supplémentaire pour l'entreprise de Baï f. Les contraintes de la forme se révèlent à nous dans toutes leur rigueur lorsque l'on compare les trois versions de Baï f. Pour les deux premières, il s'est servi des vers mesurés à l'antique, tandis qu'il est revenu à la versification traditionnelle pour la troisième. Dans le premier cas, Baï f doit se soumettre à la cadence du vers. Ainsi au psaume 20, verset 6, comme le mot *seigneur* ne pouvait entrer dans le mètre iambique Que veuillé Dieu / le bon Dieu, il se voit contraint de traduire le tétragramme par *Dieu*, ce qui va à l'encontre de sa fidélité littérale au texte. Dans le cadre du vers traditionnel, Baï f doit accepter le joug de deux maîtres également tyranniques, la rime et le rythme. Pour illustrer le rôle que peut jouer la rime dans le transfert de la vérité hébraï que en français, nous citerons le verset 1 du psaume 73, où le Dieu d'Israël devient Dieu israélite :

(Ms.C) O combien est gracieus  
 Notre Dieu Israélite  
 A qui d'un cueur franc euite  
 Le chemin des vicieus. (v. 1-4)

Baï f, gêné lui-même d'avoir donné une citoyenneté à Dieu, mais voulant garder l'adjectif *israélite*, propose un changement encore plus profond de la phrase :

<Dieu, certes, est gracieus  
 A [La race] <son peuple> Israélite>

Quant au rythme, il exerce sa pression au niveau de la strophe et du vers. Comparons la traduction du verset 6, psaume 1, dans la version de 1573 et dans celle de 1587. D'un côté, nous sommes frappés par la concision, la sécheresse même du texte français :

(Ms.B) Mais Dieu connaît quel chemin les justes vont,  
 Et des méchants le train périt.

De l'autre, nous voyons Baï f se répéter, expliquer, paraphraser, moraliser; il est prisonnier de la strophe choisie :

(Ms.C) Car le seigneur tres bon dégne bien reconoître  
 Des Justes le chemin, le remarque et le scait.  
 Leur manière de viure il fera bien paroître,  
 A qui fera le bien guerdonnant le bien fait.  
 Mais le train des peruers maleureus et damnable  
 Perira davant Dieu come desagreable. (v. 19-24)

Dans le cadre du vers, Baï f doit arriver coûte que coûte au nombre de syllabes qu'il s'est fixé. Pour combler les vides, il a recours essentiellement à deux procédés : ajouter des adjectifs à des noms ou bien substituer à ces noms des équivalents plus longs. Le mot *torah*, que les traducteurs ont rendu par *lex* en latin, est normalement traduit par *loi*; mais si Baï f a besoin de deux syllabes, il emploie *édit* ; si le nombre de syllabes doit monter à trois, il utilise *mandement*; nous pouvons également trouver *commandement* là où un mot de quatre syllabes était nécessaire pour compléter le vers. Il n'y aurait pas de problème si ces mêmes mots ne servaient pas à traduire d'autres termes comme *mitswot*, *piquadim*, *huqim*, *edut*. Il y a donc fusion et confusion de termes et de concepts. Le vocabulaire, qui a perdu ainsi toute spécificité, ne révèle pas la vérité hébraï que.

Baï f aurait-il échoué dans sa tentative?

Le principe de non-intervention qui gouverne la traduction des *Psaumes* ne s'applique pas au *sens* seulement mais également à la *forme*. Par l'intermédiaire des traductions de saint Jérôme et de Vatable, Baï f a pu remarquer que l'hébreu ne structure pas fortement les phrases : la subordination est souvent au degré zéro; les clauses sont fréquemment juxtaposées ou coordonnées et les rapports de temps, cause, effet, but, etc. ne sont que rarement. La traduction de Baï f reflète cet agencement : c'est le triomphe de la parataxe. Au psaume 42, verset 4 :

Mes larmes, ma nourriture  
 Des jour et de nuit faisoient.  
 Eus, en ma male aventure  
 Ou est ton Dieu? Me disoient.(v. 9-12)

Baï f laisse à son lecteur le soin de découvrir le rapport de simultanéité qui est doublé d'un rapport causal. Peu importe que le texte soit peu clair! Dans son effort pour rendre le mouvement de l'original, Baï f est prêt à donner un air de non-fini à sa traduction, comme dans la deuxième version du Psaume : Les Heurs de preudhomme, qui ne s'est pourmené... La phrase ne nous paraît pas terminée parce qu'il a voulu rendre par une clause nominale l'hébreu *ashrei ha-ish*,

littéralement *le bonheur de l'homme* mais généralement traduit par *heureux est l'homme qui...*

Baï f veut donc calquer la construction de la phrase hébraï que et n'hésite pas à fondre sa phrase dans un moule qui ne peut convenir au français, langue qui aime articulation logiques. C'est donc au niveau de la syntaxe que Baï f restitue la vérité hébraï que. Cela donne un style chaotique, rude, étranger. Baï f violente son lecteur.

Baï f veut, nous dit-il, doter les bons catholiques d'un psautier; il travail surtout pour une poignée d'hommes, ses amis de l'Académie. Sa traduction est une traduction d'érudit, faite pour des érudits rompus aux exercices intellectuels, capables d'apprécier son travail de restitution biblique. C'est pourquoi, plutôt qu'à la poésie, Baï f vise à l'exactitude. Son ambition était de s'effacer pour laisser monter la voix du chantre d'Israël.

---

Source : *Revue canadienne de littérature comparée*, printemps 1981, p. 334-341.